

A Saint Armel, le 21 janvier 2025

Aux Membres du Conseil Municipal de
Saint Armel

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal aura lieu dans la salle Marie le Franc :

Le lundi 27 janvier à 18 heure 30.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'assurance de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 16 décembre 2024,

- 01 Ouverture par anticipation de crédits budgétaire pour la section d'investissement,
- 02 Tarifs des mouillages 2025,
- 03 Autorisation de signature de la convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 56,
- 04 Approbation du diagnostic réalisé par le bureau d'études STED dans le cadre de l'étude de faisabilité des travaux de rénovation de l'école Gustave Siné et demande de subventions
- 05 Intégration du groupement de commande pour la collecte des biodéchets des bâtiments communaux coordonné par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA),
- 06 Renouvellement du dispositif CESF partagée – convention GMVA

Informations du Maire :
Questions ouvertes des habitants.

Le Maire,
Anne TESSIER-PETARD



POUVOIR

Je soussigné

donne pouvoir à :

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal du
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à

Le

Signature :